

L'ancien directeur de l'ESPE de Caen rejugé en appel pour harcèlement moral et sexuel

Elodie Touchais

3-4 minutes

Un **procès fleuve, treize heures d'audience** ce lundi devant la cour d'appel de Caen qui rejugeait Stanislas Hommet. **L'ancien directeur de l'ESPE** chargé de former les futurs enseignants est **poursuivi pour harcèlement moral et sexuel** par **une dizaine d'anciennes étudiantes, professeurs et personnels administratifs** placés sous son autorité pendant 6 ans, de 2010 à 2016.

Lors de son premier procès en 2020, le quinquagénaire avait été condamné à **15 mois de prison avec sursis**. L'avocat général a requis ce lundi la même peine qu'en première instance : **de 14 à 18 mois de prison avec sursis**.

Stanislas Hommet reconnaît un management brutal

L'ancien directeur redevenu enseignant d'histoire-géographie en Seine-Maritime aura passé une grande partie de l'audience **les yeux rivés au sol**. Les victimes présumées défilent devant lui mais **il refuse de les regarder**, absorbé dans la lecture de ses notes. Ce **procès en appel**, c'est pourtant **à sa demande**

qu'il se tient.

" Je ne devrais pas être le seul à être jugé, je ne suis qu'un maillon de la chaîne"

L'ancien directeur de l'ESPE aujourd'hui devenue INSPE de Caen (et qui est une composante de l'université) reconnaît avoir fait **des dégâts dans ses équipes** en ayant des "*comportements brutaux*" ou "*inappropriés*". Mais **il ne veut pas être seul à endosser toutes les responsabilités**. Stanislas Hommet affirme avoir appliqué **la politique décidée par l'université de Caen** et notamment **les restructurations** imposées au sein des différents services.

Stanislas Hommet ne veut pas être tenu pour seul responsable de la souffrance de ses équipes

Burn out, dépression, carrières entravées

La cour d'Appel a redonné la parole aux victimes présumées de Stanislas Hommet. **Treize parties civiles** qui racontent **un quotidien devenu insupportable**. Il y a Lydie qui va travailler "*la boule au ventre*". Cette responsable administrative se noie sous la charge de travail, les **mails envoyés 7 jours sur 7, les ordres et les contre-ordres**. Il y a à l'inverse **les postes vidés progressivement de leurs tâches**. Aline chargée de la communication et des relations internationales se retrouvera "*sans avoir rien à faire*".

Au passage de Clémence devant la cour d'appel de Caen, l'ancien directeur s'écrase dans son fauteuil. L'ancienne étudiante aujourd'hui âgée de 29 ans en avant 21 quand elle a travaillé avec celui qu'elle accuse aujourd'hui de **harcèlement sexuel et moral**.

Ancienne étudiante de l'ESPE, Clémence accuse Stanislas

Hommet de harcèlement sexuel et moral

La cour d'appel de Caen rendra sa **décision le 29 septembre.**